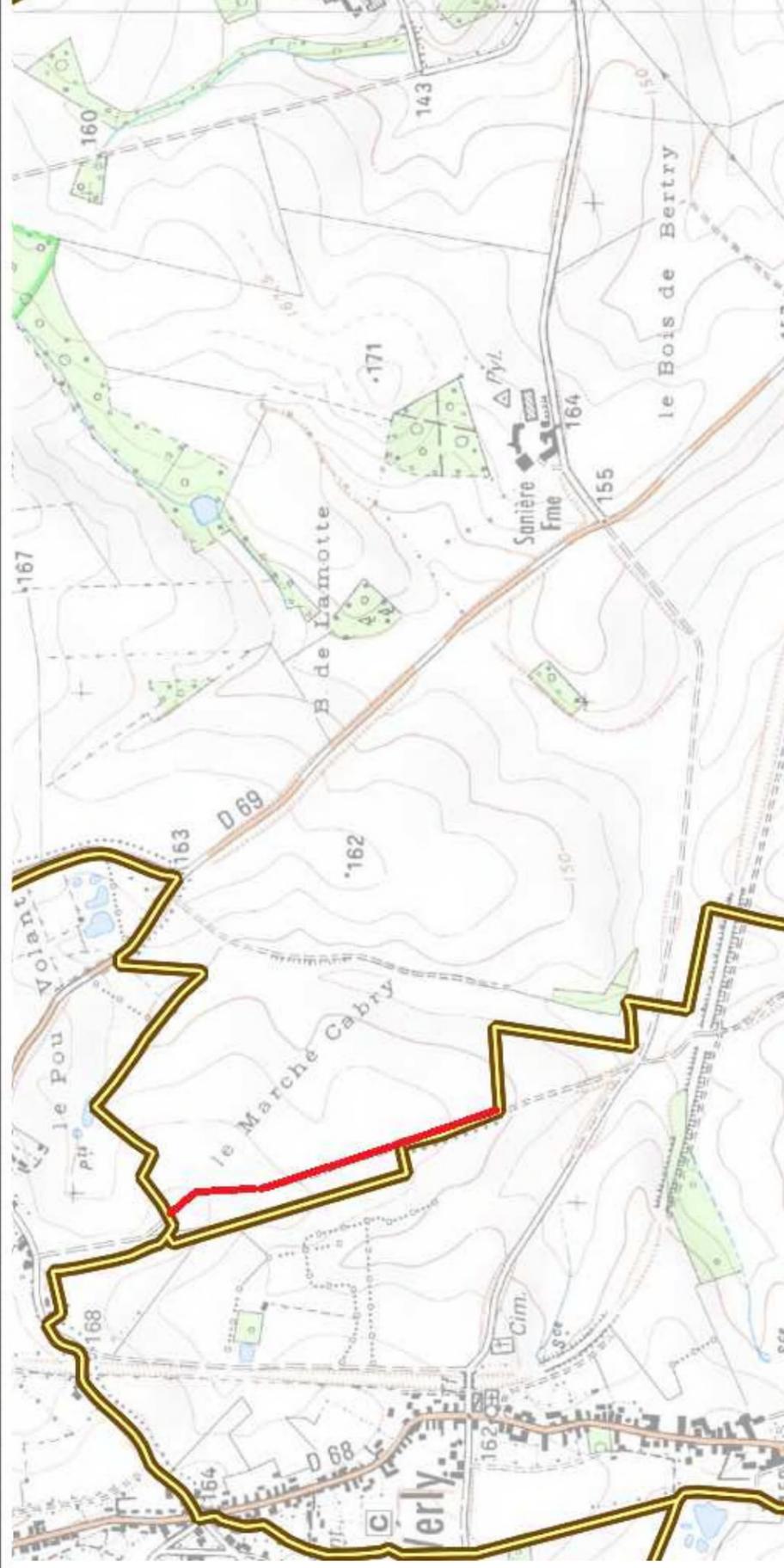


CHEMIN N°3 : CR DE MENNEVRET à PETIT-VERLY

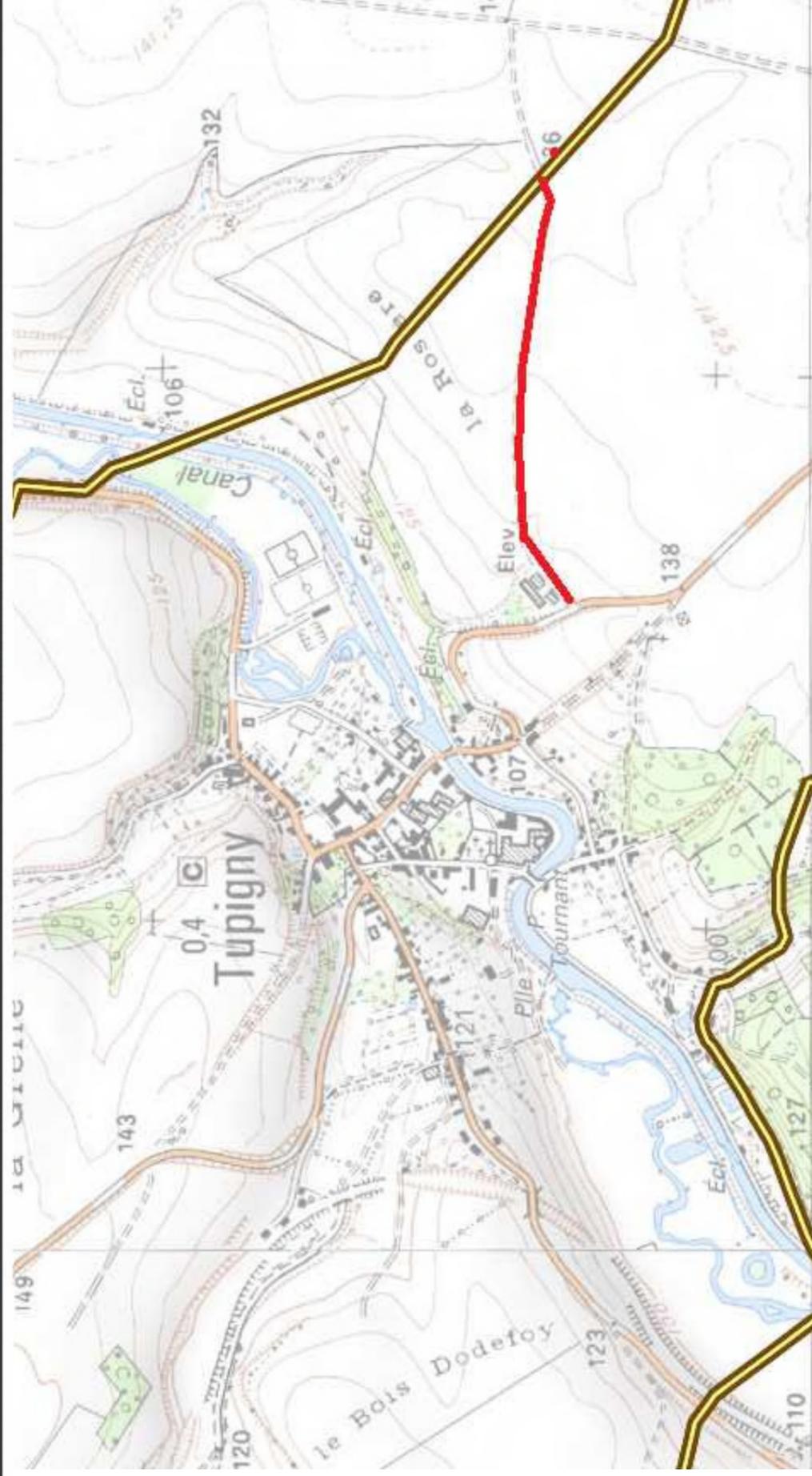
Longueur : 700 mètres



4

CHEMIN N°4 : CR de TUPIGNY à HANNAPES

Longueur : 800 mètres



5

## CHEMIN N°5 : CR de HANNAPES à LESQUELLES-SAINT-GERMAIN

Longueur : 350 mètres



6



Conseil départemental de l'Aisne  
Direction de l'Aménagement du territoire  
et du Développement Durable  
Service Aménagement Rural  
Tél : 03.23.24.87.03  
Affaire suivie par :  
Réf : 2017 / n° XXX

# PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE

## Commune de LESQUELLES-SAINT-GERMAIN

### ELEMENTS DE DELIBERATION ET RAPPELS REGLEMENTAIRES

Date de la délibération du Département de l'Aisne : **le 22 novembre 1994**

Date de délibération de la commune : **le 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 1993**

Rappels réglementaires :

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est un outil de gestion de la promenade et de la randonnée visant à :

- promouvoir le développement local et touristique des territoires,
  - préserver le patrimoine des sentiers et des chemins ruraux,
  - promouvoir la pratique de la randonnée et de la promenade,
  - assurer la pérennité et la continuité des itinéraires,
  - garantir la qualité des circuits inscrits,
  - s'engager dans le développement durable et l'accessibilité à tous les itinéraires.
- L'élaboration du PDIPR est une compétence départementale au regard du Code de l'Environnement (Article L361-1).

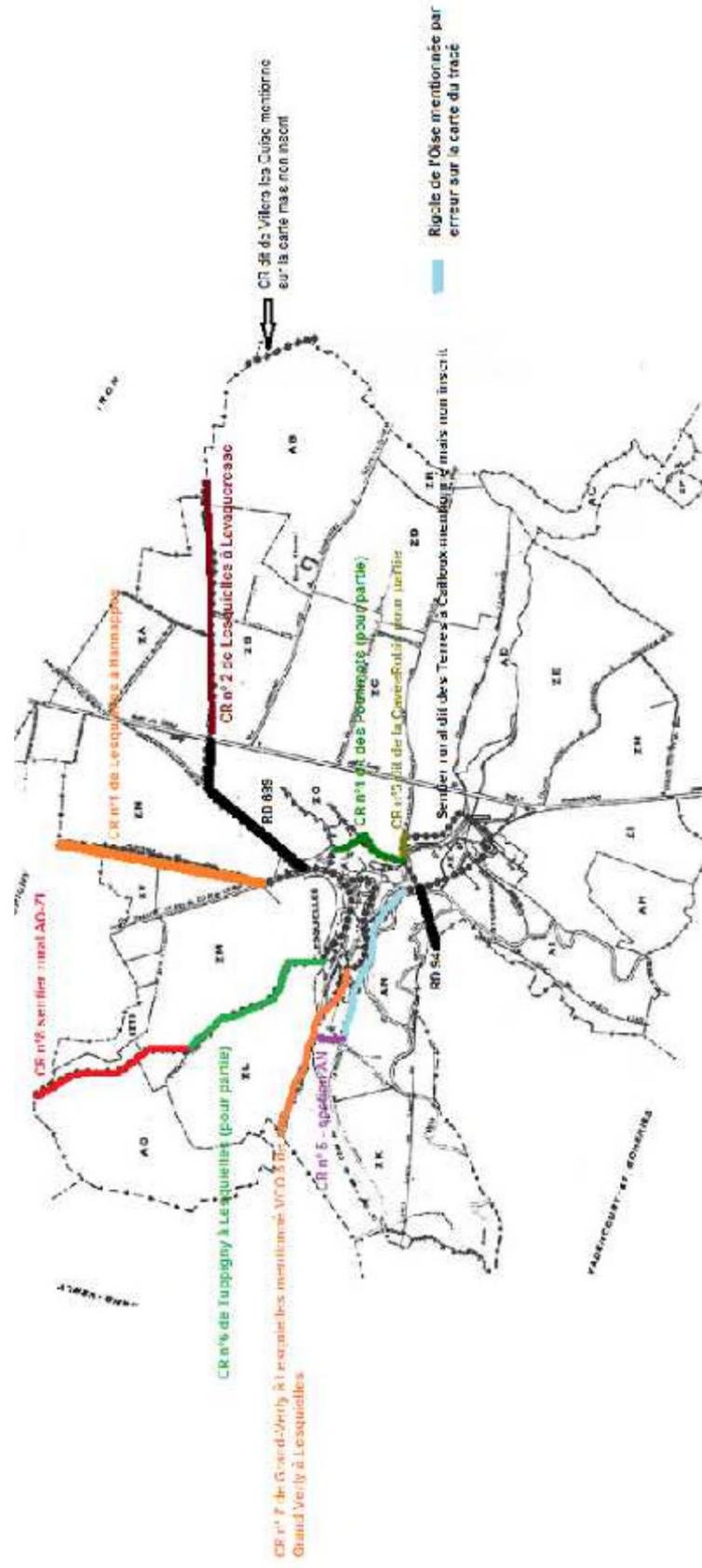
## ELEMENTS DE PRESENTATION DU OU DES CHEMINS INSCRITS AU PDIPR

Canton de la commune : **Guisse**  
Nombre de chemins inscrits au sein de la commune : **8**  
Nom du chemin : **voir rubrique 2**  
Longueur inscrite au PDIPR :

2

### I – Eléments cartographiques

1. Tracé des chemins ruraux inscrits au PDIPR par délibération de la commune de Lesquielles Saint Germain du 1<sup>er</sup> octobre 1993 validé par le Conseil général par délibération du 22 novembre 1994.



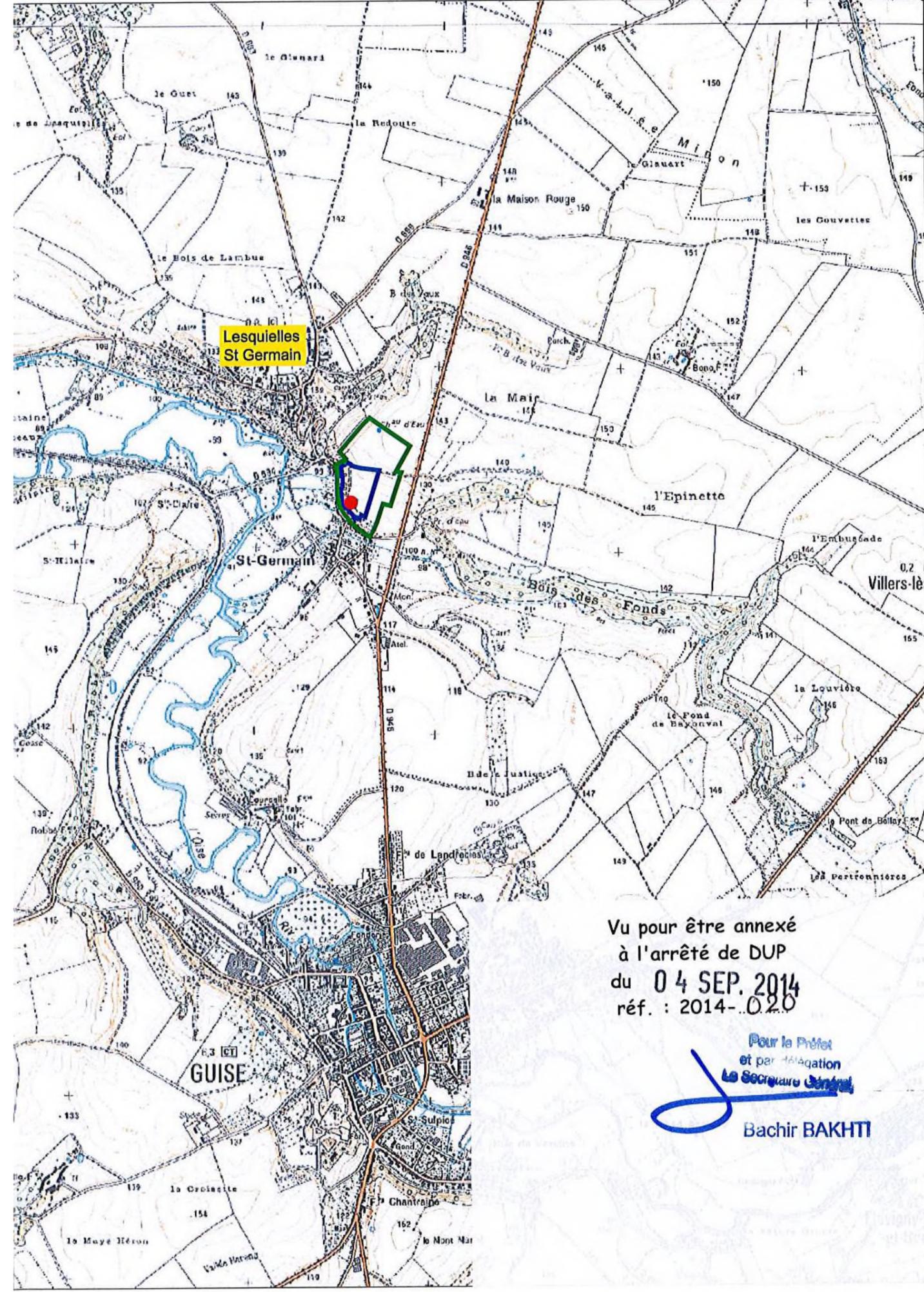
3

2. Liste des chemins inscrits :

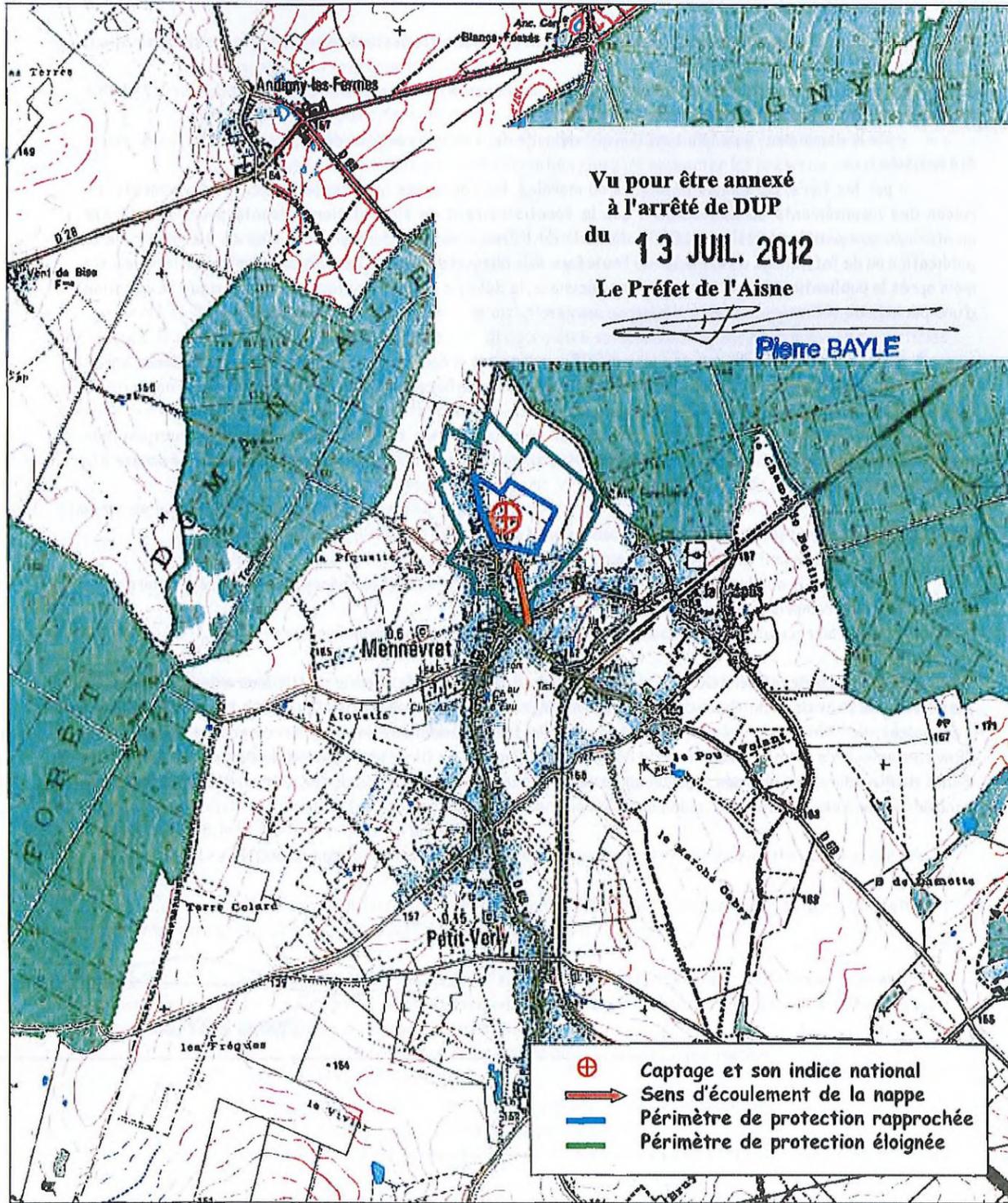
1. Chemin rural de Lesquielles à Hannappes,
2. Chemin rural dit de Lesquielles à Lavaqueresse,
3. Chemin rural dit de la Cavée Robin (pour partie),
4. Chemin rural dit des Poulimonts (pour partie),
5. Chemin rural section AN,
6. Chemin rural de Tuppigny à Lesquielles (pour partie),
7. Chemin rural de Grand-Verly à Lesquielles,
8. Sentier rural – section AO-ZL.

3. Éléments touristiques :

<http://www.randonner.fr/Circuit/La-rigole> : ce circuit pédestre traverse partiellement le territoire de la commune.



**SYNDICAT DES EAUX DE MENNEVRET-PETIT-VERLY**  
**TRACE DES PERIMETRES DE PROTECTION**  
 Captage 0049-4X-0099



Vu pour être annexé  
 à l'arrêté de DUP  
 du **13 JUL. 2012**  
 Le Préfet de l'Aisne

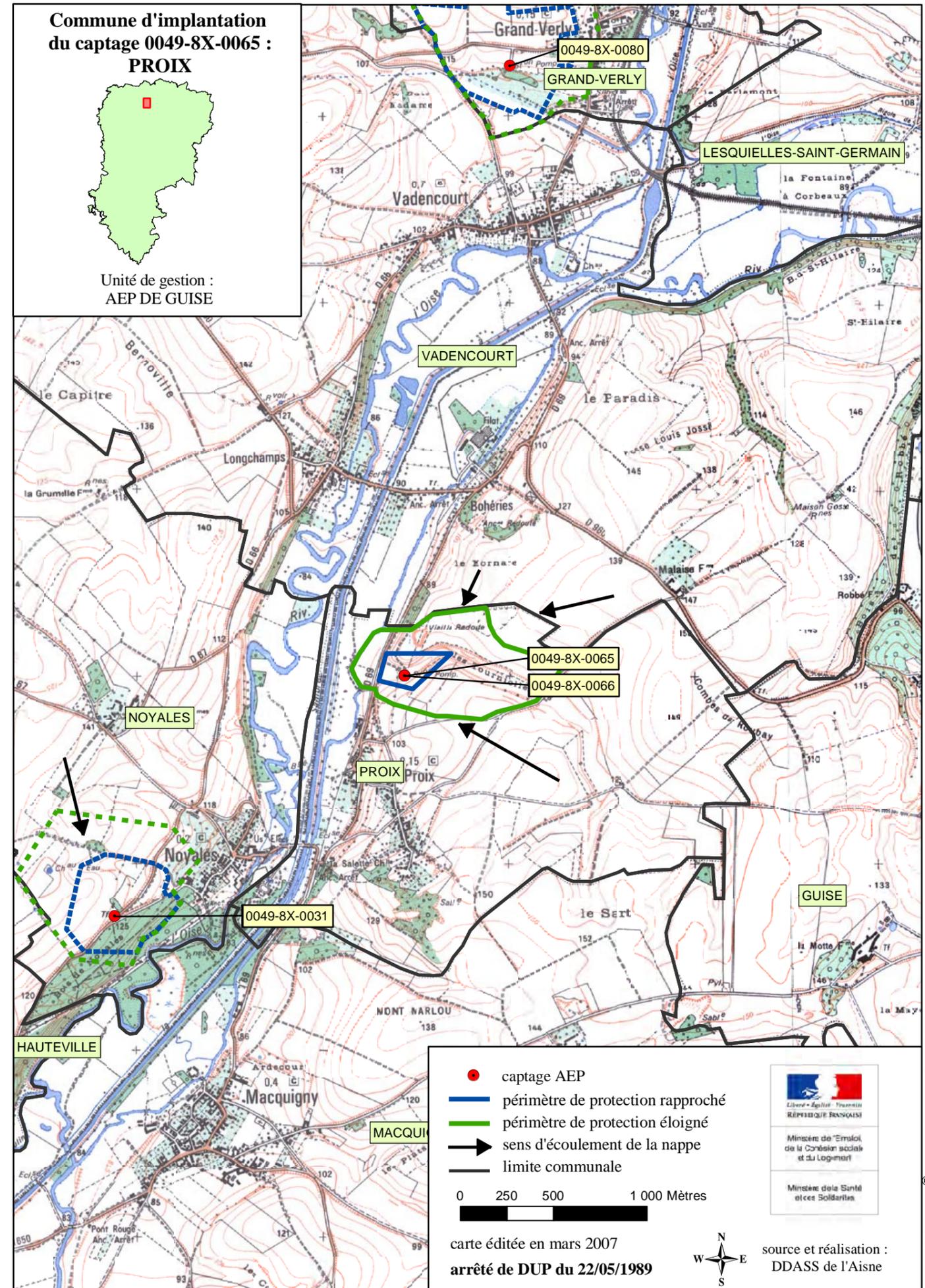
*Pierre BAYLE*

- Captage et son indice national
- Sens d'écoulement de la nappe
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

**Commune d'implantation  
 du captage 0049-8X-0065 :  
 PROIX**



Unité de gestion :  
 AEP DE GUISE



- captage AEP
- périmètre de protection rapproché
- périmètre de protection éloigné
- sens d'écoulement de la nappe
- limite communale

0 250 500 1 000 Mètres

carte éditée en mars 2007  
 arrêté de DUP du 22/05/1989



source et réalisation :  
 DDASS de l'Aisne

